#### COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

\_\_\_\_\_

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

-----

Séance du 9 juillet 2010 (convocation du 28 juin 2010)

Aujourd'hui Vendredi Neuf Juillet Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### **ETAIENT PRESENTS:**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme BOST Christine, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, Mme FAYET Véronique, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. OLIVIER Michel. M. PUJOL Patrick. M. ROSSIGNOL Clément. M. SAINTE-MARIE Michel. M. SEUROT Bernard. M. MAURRAS Franck, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. SOUBABERE Pierre, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, MIle DELTIMPLE Nathalie, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, MIIe EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. GALAN Jean-Claude, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle. M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MAURIN Vincent, M. JOUBERT Jacques, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:**

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h15

M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe

M. GAUTE Jean-Michel à M. RAYNAL Franck

M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques

M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert jusqu'à 10h15

M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal

Mme LIRE Marie Françoise à Mme. LAURENT Wanda

M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre

M. SAINTE-MARIE Michel à M. LABISTE Bernard à partir de 10h35

Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic

M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine

M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel

Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles

M. CHARRIER Alain à M. GUICHOUX Jacques de 9h50 à 10h20

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul

M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique

Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 10h30

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max

M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10h05

M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan

M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 10h35

M. LOTHAIRE Pierre à Mme. TOUTON Elisabeth

M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien

M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques

Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne

M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard

Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

LA SEANCE EST OUVERTE

## DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 9 juillet 2010

POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Direction Projets Economiques

N° 2010/0485

Chambre des Métiers et de l'Artisanat - 20 èmes rencontres entre les Chambres des métiers françaises et allemandes les 17 et 18 juin 2010 - Subvention - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BRON Présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'assemblée permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat entend organiser, avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde, les 17 et 18 juin 2010, les 20 èmes Rencontres entre les Chambres de métiers françaises et allemandes (RFA) qui se dérouleront au Centre de Congrès et d'Expositions de Bordeaux.

Cet évènement, triennal est l'occasion de renforcer les solidarités et coopérations entre les artisans français et allemands. Porteur de

Valeurs communes, il s'appuie sur un réseau de cinquante jumelages entre chambres de métiers françaises et allemandes. Les quatre cents chefs d'entreprises, présidents de Chambres et secrétaires généraux présents aux RFA représentent près de deux millions d'entreprises qui forment 560 000 apprentis par an et emploient 8 millions d'actifs. Leur contribution est décisive en France, en Allemagne et en Europe.

Ces 20 èmes RFA leur offriront l'occasion d'échanger sur les évolutions adaptations de leurs réseaux et sur la meilleure façon d'être au service des entreprises artisanales dans un contexte européen tourné vers la mise en œuvre du Small Business Act par la nouvelle mandature 2009-2014 de la commission et du parlement européen. Ils aborderont, à travers des ateliers et tables-rondes, des problématiques clés du développement économique régional : le développement économique des entreprises à travers l'innovation et l'export, le renforcement de l'apprentissage et le développement de la mobilité des apprentis en Europe, la territorialisation des procédures de guichets uniques pour les entreprises.

Ces rencontres devraient rassembler 400 chefs d'entreprises, les présidents et secrétaires généraux des chambres françaises et allemandes, soit deux millions d'entreprises représentées par 8 millions d'actifs et 560 000 apprentis formés annuellement.

Pour cette organisation, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ont sollicité la Communauté Urbaine pour obtenir une subvention à hauteur de 15 000 € pour un montant subventionnable de 700 000 € T.T.C décrit ci-après :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Gestion inscriptions	17 700,00	Etat	80 000,00
Location espaces	26 628,94	CG33	10 000,00
Prestations techniques	11 442,75	CRA	20 000,00
Traduction doc	2 000,00	Mairie Bordeaux	10 000,00
Restauration traiteurs	22 400,00	CUB	15 000,00
Interprétariat	4 903,60	Partenaires (SIAGI,Bque	10 000,00
Programme accompagnants	5 238,00	Populaire, MAAF, RSI)	
Communication	20 960,00	Réseau Chambres de Métiers	105 310,44
Transports	10 329,00	et de l'Artisanat)	
Soirée accueil	24 125,00		
Soirée gala	41 400,00		
Hôtesses	3 462,42		
Intervenants	2 709,00		
Prépararion & déplacements	3 000,00		
Organisation manifestation	54 011,73		
TOTAL	250 310,44	TOTAL	250 310,44

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté.

-Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

- La demande de subvention de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat à hauteur de 15 000 € pour un montant subventionnable de 250 310,44 € T.T.C est recevable,

#### **DECIDE:**

- ARTICLE 1 : le versement par la Communauté Urbaine envers la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde d'une subvention de 15 000 € pour l'organisation des 20 èmes rencontres entre Chambres de Métiers et de l'artisanat françaises et allemandes les 17 et 18 juin 2010 à Bordeaux,
- ARTICLE 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer avec le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde, le projet de convention annexé à la présente délibération fixant les modalités de la collaboration entre la Communauté Urbaine et l'Université de Bordeaux,
- ARTICLE3 :le montant de la dotation précitée sera imputé sur le budget de l'exercice en cours : chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 9 juillet 2010,

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 23 JUILLET 2010

**PUBLIÉ LE : 23 JUILLET 2010** 

M. JEAN-CHARLES BRON